



## CANDIDATURE À LA COMMISSION DE RÉPARTITION DES FONDS DE LA FFBS

Élections à une date à fixer par le Comité Directeur suite au report de l'Assemblée Générale  
du 4 avril 2020 – décision du Bureau Fédéral des 15 et 19 mars 2020

*Fiche de candidature mise à jour le 20 mars 2020.*

**Toute candidature doit parvenir par courrier au siège de la Fédération, 41 rue de Fécamp, 75012 PARIS.**

NOM : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : ..... Lieu de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... E-mail : .....

N° de Licence : ..... Licencié(e) à la FFBS depuis : .....

Président(e) du Comité Départemental ou la Ligue Régionale :  
.....

Motivations pour intégrer la Commission : .....

.....

.....

.....

.....

### **A remplir par les candidats qui**

*En vue de l'élection, se prévalent de la catégorie suivante :*

Comité Départemental 1 poste

Ligue Régionale 1 poste

**Toute candidature doit être obligatoirement accompagnée du procès-verbal de l'élection au  
poste de Président du Comité Départemental ou de la Ligue Régionale concernée**

*En étant candidat(e) à la Commission de répartition des fonds de la Fédération, j'atteste sur l'honneur respecter  
les conditions fixées par les statuts et les règlements fédéraux et ne pas avoir été condamné(e) à une peine qui  
fait obstacle à mon inscription sur les listes électorales ou ne pas avoir subi de sanction d'inéligibilité pour  
manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.*

A ..... le.....

Signature :